



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPARTS EN VACANCES : LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS APPELLE TOUS LES USAGERS DE LA ROUTE A LA PLUS GRANDE VIGILANCE

Arras, le 1er juillet 2022

Ce samedi, classé orange dans le département par Bison Futé, va connaître un flux important de circulation en raison des premiers départs en vacances. Si la fréquentation des routes du département est importante tout au long de l'année, elle sera maximale sur nos autoroutes durant cette journée marquée par les déplacements nord-sud.

En ce premier week-end de départ en vacances, Louis LE FRANC, préfet du Pas-de-Calais, rappelle les consignes de prudence et invite tous les usagers de la route à respecter l'ensemble des règles du code de la route, établies pour leur sécurité et celle de leurs proches.

Le préfet a demandé aux forces de l'ordre d'être particulièrement mobilisées pour assurer la sécurité des usagers de la route et leur rappeler les conseils de prudence.

Bilan provisoire de l'accidentologie au 30 juin 2022

Afin d'avoir un état des lieux réaliste de l'accidentologie du département en 2022, la délégation interministérielle à la sécurité routière préconise de comparer les statistiques de l'année 2022 avec les données observées en 2019 et non avec celles des années 2020 et 2021 marquées par un contexte sanitaire particulier.

Ainsi, entre le 1er janvier et le 30 juin 2022, ont été recensés :

- **227** accidents corporels contre **268** en 2019 durant la même période, soit une baisse de 15,30%.
- **36** personnes décédées lors d'un accident, contre **34** en 2019 durant la même période, soit une hausse de 5,88%
- **290** personnes blessées lors d'un accident, contre **327** en 2019 durant la même période, soit une baisse de 11,31%.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Au cours des 6 premiers mois de l'année 2022 :

- **22** automobilistes sont décédés (61,11% des tués) contre **19** en 2019.
- **7** piétons sont décédés (19,44% des accidents mortels) contre **7** en 2019.
- **5** conducteurs de deux-roues motorisés sont décédés (13,88% des accidents mortels) contre **6** en 2019.

Les principales causes présumées des accidents mortels toutes catégories confondues sont :

- la vitesse qui reste la première cause de mortalité routière dans le département (29 % des accidents mortels).
- l'inattention (18 % des accidents mortels).
- l'alcool (13 % des accidents mortels).

Les bons réflexes pour bien préparer son départ et rouler dans les meilleures conditions :

- Préparer son véhicule : vérifier l'état et la pression des pneus de la voiture, de la caravane ou de la remorque, bien arrimer les bagages sur les galeries ou dans les remorques et faire attention à la surcharge et compléter les niveaux : huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace.
- S'informer sur les conditions de circulation et les prévisions météorologiques sur l'ensemble du trajet.
- Eviter la somnolence au volant : être bien reposé avant le départ, s'arrêter régulièrement, prévoir de quoi s'hydrater, occuper les occupants du véhicule, ne pas lutter contre la fatigue et faire une pause toutes les 2 heures.
- Rester concentré sur la conduite : programmer le GPS avant de partir et ne pas le manipuler en roulant car il détourne l'attention autant que la saisie ou la lecture d'un SMS.